



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique et réglementation

Question au Gouvernement n° 2211

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Jean-Marie Morisset.

M. Jean-Marie Morisset. Ma question s'adresse à M. le ministre du travail et des affaires sociales.

La réforme de la protection sociale, mise en oeuvre depuis le mois de novembre 1995, était nécessaire et indispensable. Elle commence d'ailleurs à porter ses fruits et nous nous en félicitons. Vous avez eu, monsieur le ministre, le courage de proposer et de prendre des mesures parfois mal comprises, mais qui ont le mérite d'aller vers une réforme en profondeur des dépenses de santé.

Pourriez-vous nous expliquer ce que le Gouvernement compte faire dans les mois qui viennent afin de poursuivre ce qui a été commencé et de consolider ainsi les premiers acquis ? Quelles sont les prochaines étapes de la réforme de la protection sociale en vue de garantir à tous les Français un juste soin avec des dépenses maîtrisées ? (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail et des affaires sociales.

M. Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales. Monsieur Morisset, effectivement - nous en avons confirmation depuis hier - la réforme porte ses premiers fruits. À la fin de 1996, nous avons atteint nos objectifs tant pour la médecine de ville que pour l'hôpital, ce qui est tout à fait exceptionnel, grâce aux efforts des personnels soignants et des médecins, auxquels nous devons rendre hommage. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

En 1995, les dépenses en ville avaient progressé de 5 %. Nous sommes à 2,3 % et, tous régimes confondus, tout près de 2,1 %. À l'hôpital, les dépenses avaient progressé, en 1995, de 5,8 %; nous sommes à 2,1 %, rigoureusement. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.) Ces résultats sont à souligner.

Mais, vous l'avez dit, nous devons poursuivre dans cette voie.

L'année 1996 a été celle des décrets; 1997 sera celle des contrats: les contrats entre les caisses et l'État sont en cours de passation.

Mais surtout, la vie conventionnelle reprend. Il y a quinze jours, c'était avec les cliniques privées, il y a huit jours, avec les biologistes; et nous attendons la reprise de la négociation avec les médecins. Nous souhaitons qu'elle réussisse, et tout sera fait pour la faciliter.

Pour autant, nous ne perdons pas de vue les deux objectifs majeurs que M. le Premier ministre a assignés à ce plan.

S'agissant du premier, la qualité des soins pour tous, je répète que M. Hervé Gaymard et moi-même installerons l'Agence nationale d'évaluation du soin au cours du mois de février. Elle permettra d'évaluer cette qualité dans tous les hôpitaux de France.

Quant au deuxième - l'assurance maladie accessible à tous - il devrait être réalisé avec le projet relatif à l'assurance maladie universelle que nous serons en mesure de vous présenter bientôt.

En poursuivant ces deux objectifs, nous devrions doter la France d'un dispositif de solidarité exemplaire.

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Jean-Marie Morisset.

M. Jean-Marie Morisset. Ma question s'adresse a M. le ministre du travail et des affaires sociales.

La reforme de la protection sociale, mise en oeuvre depuis le mois de novembre 1995, etait necessaire et indispensable. Elle commence d'ailleurs a porter ses fruits et nous nous en felicitons. Vous avez eu, monsieur le ministre, le courage de proposer et de prendre des mesures parfois mal comprises, mais qui ont le merite d'aller vers une reforme en profondeur des depenses de sante.

Pourriez-vous nous expliquer ce que le Gouvernement compte faire dans les mois qui viennent afin de poursuivre ce qui a ete commence et de consolider ainsi les premiers acquis ? Quelles sont les prochaines etapes de la reforme de la protection sociale en vue de garantir a tous les Francais un juste soin avec des depenses maitrisees ? (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

M. le president. La parole est a M. le ministre du travail et des affaires sociales.

M. Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales. Monsieur Morisset, effectivement - nous en avons confirmation depuis hier - la reforme porte ses premiers fruits. A la fin de 1996, nous avons atteint nos objectifs tant pour la medecine de ville que pour l'hopital, ce qui est tout a fait exceptionnel, grace aux efforts des personnels soignants et des medecins, auxquels nous devons rendre hommage. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

En 1995, les depenses en ville avaient progresse de 5 %. Nous sommes a 2,3 % et, tous regimes confondus, tout pres de 2,1 %. A l'hopital, les depenses avaient progresse, en 1995, de 5,8 %; nous sommes a 2,1 %, rigoureusement. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.) Ces resultats sont a souligner.

Mais, vous l'avez dit, nous devons poursuivre dans cette voie.

L'annee 1996 a ete celle des decrets; 1997 sera celle des contrats: les contrats entre les caisses et l'Etat sont en cours de passation.

Mais surtout, la vie conventionnelle reprend. Il y a quinze jours, c'etait avec les cliniques privees, il y a huit jours, avec les biologistes; et nous attendons la reprise de la negociation avec les medecins. Nous souhaitons qu'elle reussisse, et tout sera fait pour la faciliter.

Pour autant, nous ne perdons pas de vue les deux objectifs majeurs que M. le Premier ministre a assignes a ce plan.

S'agissant du premier, la qualite des soins pour tous, je repete que M. Herve Gaymard et moi-meme installerons l'Agence nationale d'evaluation du soin au cours du mois de fevrier. Elle permettra d'evaluer cette qualite dans tous les hopitaux de France.

Quant au deuxieme - l'assurance maladie accessible a tous - il devrait etre realise avec le projet relatif a l'assurance maladie universelle que nous serons en mesure de vous presenter bientot.

En poursuivant ces deux objectifs, nous devrions doter la France d'un dispositif de solidarite exemplaire.

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Données clés

Auteur : [M. Morisset Jean-Marie](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2211

Rubrique : Securite sociale

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 février 1997, page 823

Réponse publiée le : 6 février 1997, page 823

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 6 février 1997